

S'DORFBLAETTEL AU FIL DES SAISONS

MITTELSCHAEFFOLSHEIM

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Le 15 mars de cette année, vous avez pu vous exprimer au travers des urnes. L'ensemble de notre liste électorale a été élue et je tiens à vous remercier très sincèrement.

Je tiens à remercier également l'équipe municipale sortante pour le travail accompli, les réflexions menées pendant ces 6 années et la concrétisation de nos projets. D'autres perspectives, d'autres défis se présentent à nous et nous saurons les relever.

Ce Dorfblaettel est le premier de ce mandat. L'équipe municipale a souhaité garder le même format trimestriel qui complète les informations que vous pouvez trouver sur notre site internet www.mittelschaeffolsheim.fr.

Cette période de confinement, que nous espérons unique, ne nous a pas laissé indifférents. Un certain nombre de concitoyens a été touché par le virus, souhaitons-leur un rétablissement complet. Respectons les gestes barrières, le virus est encore présent. Comme vous avez pu le constater, la commune a distribué plusieurs masques en partenariat avec la CAH, le Conseil Départemental ainsi que d'autres financeurs. L'approvisionnement fut difficile. Nous avons choisi Pôle textile Alsace, un fournisseur alsacien, qui a été submergé de demandes et qui n'a pu répondre dans les délais prévus.

Notre boulanger, Olivier Arbogast et son équipe ont livré à domicile pains et viennoiseries sur commande pendant le confinement, merci à eux. N'oublions pas de les soutenir maintenant que l'Epi de pain est à nouveau ouvert matins et après-midis. Les horaires d'ouverture sont de 6h à 12h30 et de 16h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; les samedis de 6h à 12h et les dimanches de 7h15 à 11h45.

La situation économique de notre pays est inquiétante. L'état et les collectivités ont mis en place des aides et du financement pour que nos entreprises et commerces arrivent à surmonter cette crise. Essayons de soutenir nos entreprises locales et nos commerces, ils en ont besoin.

Le conseil municipal a décidé de reporter notre traditionnel apéritif républicain du 14 juillet à l'année prochaine. Nous avons prévu de maintenir la Saint Nicolas des enfants au mois de décembre si la situation le permet. Les activités de l'ACF Mittel reprendront également en septembre. L'étang et l'aire de jeux sont à nouveau accessibles.

À partir du lundi 29 juin, la mairie retrouve ses horaires d'ouvertures habituels, de 9h à 12h et de 14h à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Je vous souhaite de passer un bel été, et pour celles et ceux qui ont l'occasion de voyager, de belles vacances.

Bonne lecture.

Alain WACK

Dans ce numéro :	page
EMPIERREMENT	2
STAGIAIRE À MITTEL	3
FÊTE DES AÎNÉS	3
MOULES - FRITES ACF MITTEL	3
RECENSEMENT DE LA POPULATION	4
RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES	4
ÉLECTIONS MAIRE, ADJOINTS, DÉLÉGATIONS	5
COMMISSIONS COMMUNALES	5
DATAMATRIX	6
BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE	6
BANDES ENHERBÉES	7
LES CARNETS DE MITTEL	8
INFOS PRATIQUES	8

EMPIERREMENT

Le samedi 6 juin, la nouvelle équipe municipale en collaboration avec quelques villageois, a réalisé l'empierrement des espaces verts de notre commune (micro-crèche, mairie, rue des Peupliers).

Ce travail devait faire partie des réalisations de la journée citoyenne de 2020 qui a été annulée suite aux circonstances liées au Covid-19.



C'est dans la bonne humeur et avec entrain que presque 16 tonnes de pierres ont été déposées dans les nouvelles plates-bandes.

Vers midi, travail accompli, chacun est rentré chez soi avec la satisfaction d'avoir contribué à l'embellissement de notre commune.



STAGIAIRE À MITTEL

Du 27 au 31 janvier 2020, la commune a accueilli un jeune de notre village pour effectuer son stage d'initiation en milieu professionnel. Raphaël a pu découvrir le monde du travail, notamment en extérieur grâce à Francis, notre agent communal, et quelques tâches administratives avec Mélissa, notre secrétaire de mairie. Ces moments de transmission de savoir ne peuvent qu'être bénéfiques. La commune est prête à renouveler l'expérience. Bonne continuation à Raphaël dans sa future orientation professionnelle.



FÊTE DES AÎNÉS

Samedi 11 janvier 2020 les habitants du village âgés de plus de 60 ans et leurs conjoints étaient invités par la municipalité à la salle communale pour le traditionnel repas des aînés.

Après le mot du Maire et des personnalités présentes, c'est dans une ambiance conviviale que les conseillers municipaux ont servi le repas. Dans l'après-midi, des photos de précédentes rencontres ont été projetées. Cela a permis de se souvenir du passé et d'enrichir les discussions d'anecdotes fort sympathiques. Les personnes dont l'état de santé ne permettait pas de se déplacer ont eu le plaisir de recevoir le repas livré à domicile.



MOULES FRITES – ACF MITTEL

En ce dimanche 2 février 2020, une centaine de personnes est venue déguster les moules frites dans une ambiance conviviale et joyeuse. Les convives ont apprécié ce repas qui s'est prolongé jusqu'en fin d'après midi.

Une animation de « pesée de jambon » a remporté un vif succès. Chaque participant a donné sa meilleure estimation pour tenter de repartir avec cette belle pièce de charcuterie.

C e t t e



manifestation, organisée par l'ACF



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 16 janvier au 15 février 2020, notre secrétaire de mairie, Mélissa LAGEL, a procédé au recensement de la population de Mittelschaeffolsheim.

Les résultats du recensement nous ont été communiqués par l'INSEE :

Au 16 janvier à minuit, la commune comptait 234 logements : 217 résidences principales, 1 logement occasionnel, 1 résidence secondaire et 15 logements vacants).

551 personnes ont été recensées, auxquelles on ajoute les 8 personnes qui n'ont pas répondu à l'enquête, soit 559 habitants à Mittelschaeffolsheim.

Ce chiffre aura tendance à évoluer à la hausse dans les prochaines années au vu des nouvelles constructions, de la création de l'Impasse des Acacias...

Pour l'année 2020, c'est le chiffre transmis par l'INSEE début décembre 2019 qui fait foi administrativement, **soit 572 habitants**.

Mélissa LAGEL profite de l'occasion pour remercier chacun d'entre vous pour votre aimable accueil et pour avoir répondu au questionnaire.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le 15 mars 2020 ont eu lieu les élections municipales. Tous les candidats ont été élus au 1^{er} tour, vous trouverez ci-dessous le résultat des votes.

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	Exprimés
BORNERT Hervé	209	49,88%	91,67%
CLAUDON Martine	208	49,64%	91,23%
DIEBOLD Laurette	201	47,97%	88,16%
DOLLINGER Sophie	208	49,64%	91,23%
FISCHER Ludovic	207	49,40%	90,79%
GINSS Fabien	184	43,91%	80,70%
GREGET Jessica	215	51,31%	94,30%
GRUBER Didier	215	51,31%	94,30%
KIEFFER Mathieu	220	52,51%	96,49%
LAUGEL Nicolas	199	47,49%	87,28%
LOTTMANN Denis	222	52,98%	97,37%
MEYER Franck	210	50,12%	92,11%
ROUYER Alexandre	216	51,55%	94,74%
SCHLEMMER Carmen	204	48,69%	89,47%
WACK Alain	216	51,55%	94,74%

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	419		
Abstentions	189	45,11%	
Votants	230	54,89%	
Blancs	2	0,48%	0,87%
Nuls	0	0,00%	0,00%
Exprimés	228	54,42%	99,13%

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Le 23 mai 2020, les conseillers élus ont procédé à l'élection du maire, au vote du nombre d'adjoints ainsi qu'à leur désignation.

M. Alain WACK a obtenu 15 voix sur 15 exprimées et a été installé immédiatement au poste de maire.

L'ensemble du conseil a ensuite voté pour le maintien des 3 postes d'adjoints (réglementairement, par rapport à la taille de notre commune, il faut en désigner au minimum 1 et au maximum 4).

M. le Maire a proposé

- Mme Laurette DIEBOLD en tant que 1^{ère} adjointe (14 voix sur 14 exprimées et un blanc).
- M. Didier GRUBER en tant que 2^{ème} adjoint (15 voix sur 15 exprimées).
- Mme Martine CLAUDON en tant que 3^{ème} adjointe (15 voix sur 15 exprimées).

Les 3 adjoints ont été immédiatement installés.

Le 29 mai 2020, M. le Maire a attribué les délégations suivantes aux adjoints :

Mme Laurette DIEBOLD, 1^{ère} adjointe est déléguée pour :

- les affaires scolaires
- le sport, les loisirs et animations

M. Didier GRUBER, 2^e adjoint est délégué pour :

- le personnel communal

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Après l'installation des nouveaux conseillers, les commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal ont été créées.

Les commissions préparent le travail mais les délibérations sont prises en Conseil Municipal. Le Maire est membre et Président de droit.

[Commission des bâtiments communaux et du cimetière :](#)

Référente : Martine CLAUDON

Membres : Laurette DIEBOLD, Sophie DOLLINGER, Fabien GINSS, Didier GRUBER, Mathieu KIEFFER, Nicolas LAUGEL et Alexandre ROUYER.

[Commission des finances :](#)

Référent : Alain WACK

Membres : Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Fabien GINSS, Didier GRUBER, Denis LOTTMANN et Alexandre ROUYER.

[Commission pour la lutte contre les coulées d'eaux boueuses :](#)

Référent : Alain WACK

Membres : Hervé BORNERT, Laurette DIEBOLD, Sophie DOLLINGER, Ludovic FISCHER, Fabien GINSS, Mathieu KIEFFER, Nicolas LAUGEL, Denis LOTTMANN et Franck MEYER.

[Commission de la communication :](#)

Référente : Martine CLAUDON

Membres : Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Nicolas LAUGEL et Carmen SCHLEMMER.

[Commission de la voirie et des réseaux :](#)

Référent : Didier GRUBER

Membres : Hervé BORNERT, Sophie DOLLINGER, Ludovic FISCHER, Fabien GINSS, Jessica GREGET, Mathieu KIEFFER, Denis

DATAMATRIX

Le Ministre de l'action et des comptes publics a annoncé en juillet 2019 la volonté de réduire progressivement le maniement des espèces dans le réseau de la DGFIP en permettant notamment aux buralistes d'encaisser en numéraire (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, en toute confidentialité, les impôts, amendes et factures des collectivités locales (cf. Lettre aux élus d'août 2019).

L'expérimentation dans le département du Bas-Rhin, initialement prévue le 15 avril et repoussée du fait de la crise sanitaire, a démarré le 19 mai..

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a noué un partenariat avec le réseau des buralistes en vue de proposer une offre de paiement de proximité pour que les usagers puissent régler leurs impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...) au plus près de leur centre d'intérêt.



BIBLIOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUE

Mercredi 24 juin, la médiathèque a réouvert ses portes en "mode dynamique" pour vous permettre de choisir vos documents. Parallèlement, le service de réservation de documents et les paniers thématiques sont maintenus.

Vous pouvez emprunter les magazines, merci de ne pas les consulter sur place afin d'éviter les manipulations.

Vous pouvez consulter Internet à la médiathèque en réservant un créneau de 30mn. Le poste de travail sera désinfecté après usage.

Pour rendre vos documents, un chariot est prévu à cet effet dans le hall. Nous appliquons une quarantaine durant laquelle les documents restent inscrits sur votre compte.

Le service de prêt sur réservation est également maintenu. Il ne sera plus nécessaire de prendre rendez-vous, vous pourrez récupérer vos réservations à l'entrée de la médiathèque aux heures d'ouverture ci-dessous.

La médiathèque ouvrira ses portes à partir du mercredi 24 juin aux horaires suivants :

mercredi : 10h-13h - 14h-18h

vendredi : 15h-19h

samedi : 10h-13h

BANDES ENHERBÉES

Depuis des années, notre commune est soumise aux risques d'inondation. Des coulées d'eaux boueuses résultant de débordements de cours d'eaux, de fortes précipitations venant de notre territoire ou du territoire en amont ont eu lieu à plusieurs reprises à Mittelschaeffolsheim. Le dossier de création de bassins de récupération d'eau, nécessaire pour protéger le village des inondations, est toujours d'actualité. C'est un processus long, trop long, surtout pour les familles touchées déjà plusieurs fois par ces inondations.

La mise en place d'aménagements d'hydraulique douce en amont des zones à risque est la première étape visible de ce processus.



Les agriculteurs concernés par cette opération d'aménagement, qui exploitent des terres sur notre ban communal, ont répondu favorablement à notre demande et ont mis en place des bandes vertes de 10 mètres de large sur les zones concernées. Des conventions précisant les conditions de fauche et d'entretien ont été signées entre le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas Rhin et les exploitants agricoles participants.



Semis de l'herbe le 18 mars

L'herbe a été semée le 18 mars 2020. La sécheresse d'avril et de mai n'a pas permis une levée régulière, certains endroits devront être ressemés cet automne. A terme, cette bande enherbée doit filtrer et freiner l'eau qui descend des parcelles agricoles et laisser la boue sur place.



Roulage du semis

Les carnets de Mittelschaeffolsheim

Naissances

Axel GATEL né le 31/03/2020 à Strasbourg

Hugo BRIGNON né le 14/05/2020 à Strasbourg

Clémence WINLING née le 01/06/2020 à Schiltigheim

Noces d'or

Jacqueline UBERFULL et Joseph KRAUT ont fêté leurs 50 ans de mariage le 04/06/2020

Grands anniversaires

Alphonsine LOTTMANN a fêté ses 80 ans le 31/03/2020

Décès

Paul FISCHER le 22/01/2020 à l'âge de 92 ans

Marie Antoinette KOESSLER épouse HIEGEL le 31/03/2020 à l'âge de 88 ans

Père Louis KUNTZ le 04/06/2020 à l'âge de 90 ans

INFOS PRATIQUES

Objets trouvés

Un appareil auditif a été trouvé devant la boulangerie de Mittelschaeffolsheim le 25 mai 2020.

Un casque de vélo et une paire de lunettes de soleil enfant ont été récupérés à l'aire de jeux du village en 2019.



Les activités de l'ACF Mittel reprennent à compter de septembre :

- dimanche 13/09/2020 : marche avec repas
- samedi 31/10/2020 : soirée Halloween
- dimanche 29/11/2020 : après-midi jeux

Conseil de Fabrique :

Un déjeuner tartes flambées sera organisé le dimanche 27 septembre à la salle communale. Le conseil de fabrique distribuera des flyers avec les informations pratiques.

Le 10 juin les adjoints et le maire se sont réunis pour préparer la distribution des derniers masques.

La distanciation et le gel hydro-alcoolique étaient de rigueur...



Comité de rédaction :

Martine CLAUDON, Laurette DIEBOLD, Didier GRUBER, Mélissa LAGEL, Nicolas LAUGEL, Carmen SCHLEMMER et Alain WACK

Mairie de Mittelschaeffolsheim
15 rue principale
67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM
Téléphone : 03 88 51 26 00
mairie.mittel@gmail.com
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h et de 14h à 18h

Bornes canines

Sur notre territoire, nos amis les chiens sont de plus en plus nombreux. Les promenades régulières leur font du bien ainsi qu'à leurs propriétaires. Ces fréquentes sorties amènent cependant quelques obligations qui sont, soit respectées, soit méconnues, soit partiellement oubliées. Pour des raisons de sécurité et de protection de la faune et de la flore, les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées. Rue de Berstett, la commune a mis en place 2 bornes canines contenant des sachets biodégradables à



disposition, une poubelle pour y déposer les crottes ramassées et un panneau réitérant les consignes citées plus haut. Les chemins agricoles, propriétés de l'Association foncière, sont utilisés en premier lieu par les agriculteurs qui en ont la jouissance, mais laissés accessibles aux promeneurs.

Laissons notre environnement propre, respectons la nature et notre prochain.

